

# ASSOCIATION DÉFENSE “ CHAPRAIS – ROTONDE ” INFOS

----- Association loi 1901 -----

28 d, Rue de la Rotonde - 25000 Besançon - 03 81 50 60 07. [www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr)  
[association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

## BULLETIN N° 33 – NOVEMBRE 2007

### Compte-rendu de la 9<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire.

Cette 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale ordinaire s'est tenue au Foyer des Jeunes Travailleurs de la Cassotte, le mercredi 24 octobre 2007, en présence de 73 personnes, adhérents présents ou représentés et habitants du quartier.

### Les points suivants ont été abordés :

#### La vie de l'association :

Elle regroupe 93 adhérents, révélant une progression régulière depuis sa création, 35 en 1998, et 81 en 2006. A noter que sans attendre 2008, 4 adhésions nouvelles ont été réalisées au cours de cette A.G et d'autres sont annoncées qui devraient nous faire dépasser les 100 adhérents pour notre 10<sup>ème</sup> anniversaire en 2008. Ne touchant aucune subvention, nous avons besoin de votre adhésion pour conserver notre indépendance.

Le Bureau s'est réuni 6 fois en 2007 et 32 bulletins d'information ont été distribués, dont 5 depuis la dernière A.G en 2006, tous consultables sur notre site internet.

Le site internet : [www.chapraisrotonde.fr](http://www.chapraisrotonde.fr), a été créé en février 2007. Avec 35 rubriques différentes, plus de 70 photos, ce site devient incontournable. Il a déjà enregistré plus de 10 000 consultations. Il rencontre donc un succès indéniable et répond à une attente des habitants du quartier. De nouvelles rubriques sont prévues “ petites annonces ” gratuites en particulier. Pour cela, écrivez-nous à : [association@chapraisrotonde.fr](mailto:association@chapraisrotonde.fr)

#### L'analyse du PLU.

Pour une analyse détaillée, vous pouvez vous reporter à notre site. Mais rappelons que si le PLU concède quelques avancées en classant par exemple, les rues Marie-Louise, Suard et Charles Fourier en secteur protégé (en raison des nombreuses maisons de caractère), la hauteur maximum des nouvelles constructions, dans certains secteurs, est de 19 mètres (22 m dans le POS), alors que par exemple aux Cras, la hauteur est limitée à 13 mètres !

La largeur de la voirie pour desservir une construction nouvelle en cœur d'îlot est désormais de 4 mètres (au lieu de 6 m précédemment), la voie piétonne : 1m 40 (au lieu de 3 m dans le POS).

Des mesures moins favorables que celles qui sont inscrites dans le Règlement National d'Urbanisme permettent un rapprochement des nouvelles constructions, contredisant les principes du droit à la lumière pour tous et donc ceux du développement durable. **Quelle économie d'énergie, si on est privé de soleil ?**

Par ailleurs, le supermarché CASINO de la rue de Belfort n'est pas classé en zone d'activités commerciales, menace pour la pérennité d'un commerce de proximité essentiel. Si le propriétaire du terrain vendait les locaux, la

construction de logements ne pourrait-elle pas remplacer le commerce ?

La municipalité n'a aucun projet d'urbanisation globale sur les Chaprais, sinon le parti pris de densifier encore et encore, voulant faire de ce quartier le futur centre ville élargi du grand Besançon.

C'est pour cela, que d'ores et déjà nous demandons la révision du PLU sur plusieurs points (voir nos revendications).

#### Les nouveaux projets de construction.

Ils se concrétisent en particulier rue du Balcon suscitant l'inquiétude des habitants et riverains. Deux parcelles du terrain viennent d'être acquises par le promoteur, de Giorgi. Le PLU n'a pas classé cette zone dans un secteur de maisons individuelles. Elle est classée en zone UB3 autorisant des constructions d'une hauteur de 13 m !

Une pétition circule déjà que vous pourrez trouver sur notre site, notre association soutenant les revendications des habitants concernés.

#### Le point sur le projet Pierre et Vie .

Le permis de construire accordé à Pierre et Vie, 24 rue de la Rotonde, est toujours en attente d'examen par le Tribunal Administratif, suite au recours que nous avons déposé. Le nouveau PLU a fixé des règles très souples favorisant un nouveau projet du promoteur si le tribunal administratif prononce l'annulation du permis. L'Assemblée Générale, à l'unanimité, a mandaté le bureau de l'association pour continuer le combat sur le plan juridique, si cela s'avère nécessaire.

#### La nouvelle voie entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort votée, dans son principe, dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) en 2000. Les commissaires enquêteurs du PLU, saisis par un habitant concerné, indiquent : “ qu'il conviendrait de procéder à une large concertation préalable ”.

Ce qui n'est malheureusement par le cas. Les habitants ne sont pas informés réellement de ce qui les attend et la déclaration d'utilité publique qui sera faite obligatoirement, nous mettra face à un projet ficelé, non concerté. Il convient donc plus que jamais, d'être vigilants et de réclamer une information complète sur ce projet.

#### Les nuisances du dépôt des machines TER, à la Rotonde.

Les riverains sont encore confrontés aux bruits et à la pollution lorsque les moteurs tournent sous leurs fenêtres, parfois en pleine nuit, durant des heures, ou la journée lors de séances de formation, qui pourraient pourtant se dérouler ailleurs.

Nous sommes intervenus de nouveau auprès de la SNCF et du Conseil Régional. Nous allons désormais demander que des mesures de protection phonique soient étudiées.

Le laboratoire d'hygiène de la ville de Besançon sera sollicité pour effectuer des contrôles.

### **Le devenir des terrains ex-Pomona**

Pour l'instant, ces terrains classés en zone d'activités ferroviaires dans le PLU sont donc gelés et les entrepôts continuent de se dégrader et posent des problèmes de sécurité dans le quartier.

Nous voulons être associés aux études concernant le devenir de ces terrains, l'étroitesse de la rue de la Rotonde rendant difficile les flux de circulation générés par des activités à caractère industriel ou commercial. Pourquoi pas un parking relais ?

### **La vie du quartier.**

De nombreuses remarques sont parvenues sur notre site concernant la propreté du quartier, les nuisances sonores et visuelles (garages et transformateurs tagués), l'encombrement des trottoirs le jeudi matin par les conteneurs d'ordures ménagères, la publicité à caractère pornographique, la condamnation des places de stationnement pour travaux etc.

Nous sommes intervenus chaque fois, par écrit, concernant ces problèmes du quotidien avec des résultats très divers.

### **LES REVENDICATIONS DE L'ASSOCIATION**

Elles ont été soumises au vote au cours de l'Assemblée Générale et adoptées à l'unanimité :

**Un véritable projet d'urbanisme** pour les Chaprais, avec moins de densification.

**Révision du PLU** avec suppression des zones UB3 en cœur d'îlot (faire passer la hauteur des bâtiments de 13 à 10 mètres) et le classement du supermarché Casino de la rue de Belfort en zone commerciale.

**Construction de logements économes** en énergie donc pas trop proches les uns des autres et avec des toits.

**Développement de la ville** à favoriser dans le cadre de l'agglomération du Grand Besançon.

**Création de zones de stationnement** avec, entre autres, la possibilité du stationnement minute pour accéder aux commerces. Création d'un parking relais sur les terrains ex-Pomona.

**Information des habitants riverains** concernés par la voie nouvelle entre la rue de Vesoul et la rue de Belfort.

**Isolation phonique** des habitations situées près du dépôt SNCF de la Rotonde. Etude de l'isolation des voies

ferrées dans le cadre de la mise en place de la nouvelle LGV (Ligne à grande vitesse) qui va générer l'accroissement du trafic fret ferroviaire.

**Reconnaissance du droit des piétons** et des cyclistes avec des cheminements suffisamment larges et protégés.

Meilleur entretien, nettoyage et éclairage des trottoirs du quartier.

**Consultation des futurs habitants de l'ensemble de l'îlot PROMOGIM, 53 rue de Belfort**, sur le cheminement de servitude publique imposé par la ville.

**Préservation et création d'espaces verts.**

Création d'une véritable Maison de quartier.

### **VERS UNE ACTION UNIE, PLUS FORTE ?**

Mr Mourot, président de l'association des Vaïtes venu nous saluer, a fait le point de l'action dans leur quartier. Beaucoup de problèmes rencontrés, ressemblent aux nôtres. Deux représentants des Montboucons nous ont fait part également des difficultés engendrées par le PLU.

Depuis, des habitants de la Butte nous ont contactés face au projet d'urbanisation des terrains militaires (quartier Vauban, 7 hectares) et les projets de construction de 500 logements. Aussi, une réunion prochaine de tous les intéressés doit déterminer les points communs et la stratégie à adopter pour se faire entendre par la municipalité. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

### **Compte rendu financier .**

Les comptes faisant ressortir un solde positif ont été approuvés par l'A.G.(détail à votre disposition auprès de la trésorière).

### **APPEL A COTISATION 2008.**

Montant inchangé : **base 20 euros,**

**Bienfaiteur 40 euros**

Merci de votre soutien, adressez vos chèques avec le papillon joint.

### **Les recours en justice**

Il a été donné mandat à l'association, pour présenter les recours, monter les dossiers, tant en ce qui concerne le PLU, les permis délivrés, etc...

### **Elections au Conseil d'administration :**

Les trois sortants ont été réélus à l'unanimité : G.Maire, M.Jourdan-Carteron, Ch.Renard.

Le bureau